

LES ARCHERS DE OUISTREHAM

ORGANISENT LA 19^{ème} EDITION du TROPHEE DES ARCADES

**PRIX
DÉCERNÉ**

La compétition se déroulera:

le Dimanche 27 mars 2016

À la salle des Tennis Couverts

Le trophée sera remis à l'équipe
remportant le tournoi.



Ainsi que 4 bons d'achat de 50€
Dans le magasin « Caen Archerie »

9H00	ouverture du greffe et accueil des participants
9h45	Début des phases qualificatives
13H00	Fin des phases qualificatives et pause déjeuner
14H00	Début des phases finales par duel
17H00	Fin des phases finales
17H30	Remises des prix

Veillez envoyer vos inscriptions accompagnées du règlement à l'ordre
des Archers de Ouistreham, avant le 23 mars 2016
à Thomas LEMIERE : broy@lemdoo.fr
Tél.: 06.71.61.57.70



Les inscriptions accompagnées de leur règlement seront prioritaires
Espérant vous voir nombreux, veuillez agréer nos salutations sportives

**DIMANCHE
27 MARS**



**TROPHEE
DES
ARCADES**

*Salle des Tennis Couverts
Toute la journée*

Entrée GRATUITE

TROPHEE DES ARCADES 2016

Conditions d'engagements :

Chaque club peut présenter au moins une équipe de 3 tireurs. Le nombre d'équipes par club n'est pas limité si ce n'est par le nombre de places sur le pas de tir.

Chaque équipe est constituée de 3 tireurs (avec possibilité d'un arc à poulies maximum par équipe) appartenant aux trois catégories suivantes :

- 1^{ère} catégorie : Benjamin(e), Minime.
- 2^{ème} catégorie : Cadet(te), Junior.
- 3^{ème} catégorie : Senior, Vétéran(te), Super Vétéran (te).

Le sur classement de la catégorie 1 vers 2 et 2 vers 3 est autorisé.
(sous classement interdit.)

Chaque équipe devra choisir un capitaine désigné à l'avance sur la feuille d'engagement et doit prévoir un tireur de réserve qui sera demandé pour le marquage des points d'une autre équipe. Tous les tireurs doivent présenter une licence A pour les adultes et une licence autorisant la compétition pour les jeunes.

Déroulement des tirs :

Cette manifestation est organisée aux **Tennis Couverts à Ouistreham**
(cf. plan au dos du livret)

- 9 h 00: ouverture du greffe.
- 9 h 45 : début des tirs de qualification 10 volées de 3 flèches.
- 13 h 00: fin des qualifications.
- 14 h 00: début des finales.
- 17 h 30: remise du Trophée aux vainqueurs.

Règlement :

Les qualifications se déroulent sur une série de 10 volées de 3 flèches aux distances et sur les blasons suivants :

- 1^{ère} catégorie : 10 mètres sur un blason de 60 cm **ou mono spot si poulies.**
- 2^{ème} catégorie : 18 mètres sur un blason de 60 cm **ou mono spot si poulies.**
- 3^{ème} catégorie : 25 mètres sur un blason de 60 cm **ou mono spot si poulies.**

A la fin de la série, il sera effectué un classement qui permettra de réaliser le tableau des phases finales de la manière suivante :

L'équipe classée première rencontre l'équipe classée dernière, la seconde rencontre l'avant dernière etc.....(si le nombre d'équipe est impair, l'équipe classée 1^{ère} accède directement au tour suivant.)

Les duels se font sur 3 volées de 3 flèches avec affichage des scores à chaque volée.

En cas d'égalité, ce sont les capitaines d'équipes qui désignent le tireur qui va représenter leur équipe pour tirer le barrage. L'archer désigné tire une flèche. C'est la flèche la plus près de la croix qui l'emporte.

L'équipe gagnante accède au tour suivant et l'équipe perdante dispute sa place avec les autres équipes éliminées pour le classement final.

Récompenses :

L'équipe gagnante remporte le Trophée pour un an, plus 4 bons d'achat de 50 € dans un magasin d'archerie. Le club remportant le Trophée 3 années consécutives l'aura gagné définitivement. **TOUS les participants se verront remettre un lot.**

Engagements :

26 € par équipes

Le certificat médical et la licence sont obligatoires.



Le TROPHEE des ARCADES

Palmarès:

- .1998: OUISTREHAM
- .1999: OUISTREHAM
- .2000: FALAISE
- .2001: CAEN
- .2002: HEROUVILLE
- .2003: FALAISE
- .2004: CAEN

Les Archers de OUISTREHAM
Remercient son Partenaire

~~~~~  
CAEN Archerie

~~~~~  
.2005: CARPIQUET
.2006: VERSON
.2007: VERSON
.2008: VERSON
.2009: CAEN
.2010: FALAISE
.2011: CAEN
.2012: CAEN
.2013: AGNEAUX
.2014: COURSEULLES
.2015: OUISTREHAM

et cette année ?





